

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Franceville: lancement des activités de la vaccination intensifiée



Le préfet Mathurin Kabogui lançant la campagne de vaccination dans la Passa. Photo: Guy MADJOUPA S

LE coup d'envoi de cette campagne qui s'étendra sur l'ensemble du département de la Passa a été donné par le préfet, Mathurin Kabogui Oloungou.

Guy MADJOUPA-SANGOUETABA
Franceville/Gabon

Le préfet du département de la Passa, Mathurin Kabogui Oloungou, a procédé, lundi dernier, au lancement des "activités de vaccination intensifiée" (AVI) dans sa circonscription administrative. C'est une vaccination parallèle à celle contre la Covid-19 effective dans l'ensemble du pays.

La cérémonie, qui s'est déroulée au service de la santé maternelle et infantile (SMI) de Franceville, a été marquée par la présence du 1er maire adjoint de la ville, Norbert Mouyabi, et du consultant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la province du Haut-Ogooué.

Cinq jours durant, sous la supervision de Marie-Solange Bitoughi (responsable la base épidémiologique et de lutte contre les endémies), 26 équipes de deux personnes chacune – soit un total de 52 volontaires préalablement formés – vont investir le terrain pour mener l'opération auprès des familles. Leur mission est d'administrer aux personnes cibles (enfants de 0 à 11 mois, et les femmes enceintes) des doses de vaccins contre le BCG, le PENTA 3, le VPO3, le VAR et le VAA.

Quatre départements de la province du Haut-Ogooué, à savoir : la Passa (Franceville), la Lebombi-Leyou (Moanda-Mounana), la Sébé-Brikolo (Okondja) et les Plateaux (Leconi) sont concernés. Selon le directeur régional de la santé (DRS) sud-est, Iris Kevin Ivala Zogo, les autres structures sanitaires du Haut-Ogooué – au même titre que d'autres régions du pays – connaissent des dysfonctionnements dans plusieurs services essentiels. Davantage, a-t-il reconnu, depuis l'observation des premiers cas Covid-19 au Gabon au mois de mars 2020. "Du coup, la vaccination de routine a connu un certain relâchement", a-t-il fait savoir. Avant de relever que les "AVI" s'imposent à nos populations – en termes de nécessité – aux fins de palier un manquement potentiellement grave et lourd de conséquences du fait de l'existence du coronavirus.

Faisant état des efforts déployés chaque année par le gouvernement, notamment dans la mise en œuvre des activités du programme élargi de vaccination, le préfet de la Passa, Mathurin Kabogui Oloungou, a invité les populations à faire montre d'hospitalité vis-à-vis des agents vaccinateurs. "Car, a-t-il souligné, il est question de garantir la bonne santé de nos populations".

MINISTERE DE LA SANTE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
MERE-ENFANT FONDATION JEANNE EBORI



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : 27.10.2021
Appels d'offres : N°006/MS/CHUMEFJE/MEDICAMENTS-1/2021 ;
N°007/MS/CHUMEFJE/MEDICAMENTS-2/2021.
Noms des projets : Achat des médicaments et des consommables médicaux généraux.
Source de financement : Etat gabonais et Fonds propres de l'hôpital, Exercices 2021, 2022 et 2023.

1. OBJET

Le Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Fondation Jeanne EBORI (CHUMEFJE) lance deux (2) appels d'offres pour la fourniture des médicaments et des consommables médicaux généraux.

2. ALLOTISSEMENT

Les présents appels d'offres sont répartis en lots ainsi qu'il suit :

APPEL D'OFFRES N°004/MS/CHUMEFJE/MEDICAMENTS-1/2021: Achat de Médicaments, réparti en trois (3) lots :

- Lot n°1 : Achat de médicaments-A ;
- Lot n°2 : Achat de médicaments-B ;
- Lot n°3 : Achat de médicaments-C.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat ne peut être attribuaire de plus de deux (2) lots.

APPEL D'OFFRES N°005/MS/CHUMEFJE/MEDICAMENTS-2/2021: Achat de consommables médicaux généraux, réparti en six (6) lots :

- Lot n°1 : Achat des consommables généraux 1 ;
- Lot n°2 : Achat des consommables généraux 2 ;
- Lot n°3 : Achat des consommables généraux 3 ;
- Lot n°4 : Achat des consommables généraux 4 ;
- Lot n°5 : Achat des consommables généraux 5 ;
- Lot n°6 : Achat des consommables généraux 6.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat ne peut être attribuaire de plus de trois (3) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des

marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor public d'un montant non remboursable de **deux cents mille (200 000) francs CFA par lot**. Ce montant est de **cent mille (100.000) francs CFA par lot** pour les PME disposant d'un agrément PME conformément à l'arrêté n°032.21/MER/MBCP fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics. Ce paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Direction Générale du Centre Hospitalier Universitaire Mère-Enfant Fondation Jeanne EBORI Sis à la montée de Louis BP 2012-Libreville/Gabon
Tél. : (241) 066.75.14.13/066.25.59.29

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **25 Novembre 2021 à 12 heures 00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à **1% du montant HT de l'offre**.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq (5) ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **26 Novembre 2021 à 10 heures 00** à l'Amphithéâtre du CHU Mère-Enfant Fondation Jeanne Ebori.

Le Directeur Général du Centre
Hospitalier Universitaire Mère-Enfant
Fondation Jeanne Ebori (CHUMEFJE)

Pr Jean François MEYE

Le Directeur Général des Marchés Publics

Eugène Pénafort MINTSA OYAME